

# Sur la piste des Récollets

Le site de l'Hôpital général de Québec n'a pas fini de surprendre. On y a récemment déniché des objets et des murs qui pourraient dater de la première occupation des lieux par les Récollets, il y a 400 ans.

SERGE ROULEAU ET NATHALIE GAUDREAU

Ce n'est pas d'hier que l'ensemble conventuel et hospitalier de l'Hôpital général de Québec livre ses secrets. Ce site historique de moins d'un demi-kilomètre carré a fait l'objet de multiples interventions archéologiques et analyses documentaires au fil des décennies. Et pourtant, tout n'a pas été dit.

L'Hôpital général de Québec s'inscrit parmi les sites d'occupation européenne les plus anciens du territoire de la capitale. Débarqués à Québec en 1615 pour accompagner Samuel de Champlain, les Récollets installent dès 1620 leur monastère sur la rive droite de la rivière Saint-Charles, c'est-à-dire à l'emplacement actuel de l'établissement devenu CHSLD. Cet édifice est destiné à loger la communauté et à dispenser l'enseignement aux jeunes Amérindiens. Les Récollets quittent la colonie après la prise de Québec par les frères Kirke en 1629. Malgré la restitution de la ville à la France en 1632, ils reprennent possession du site seulement en 1670 et y implantent un nouveau monastère et une église. En 1692, ils délaissent à nouveau leurs installations, où sera bientôt fondé l'Hôpital général de Québec, qui sera cédé l'année suivante à la congrégation hospitalière des Augustines. On y trouve aujourd'hui un vaste complexe architectural aux multiples ailes, dont une partie abrite le CHSLD.

Les Récollets n'ont pas été les premiers à occuper le site. Des fouilles archéologiques réalisées sur place depuis les années 1990 ont également livré du matériel lithique (fait de pierre), témoin du passage de groupes autochtones avant l'arrivée des Européens.

## L'importance du legs archéologique

Puisque les Récollets n'ont pas laissé d'archives, l'archéologie apporte de l'information cruciale pour documenter le rayonnement de cette congrégation à Québec et dans la colonie. Et les terrains de l'Hôpital général ont beaucoup de potentiel à cet égard, même si le maintien de la fonction hospitalière a engendré de multiples impacts, en particulier lors d'ajout d'ailes et de la mise aux normes des bâtiments historiques.

Le plan de gestion des ressources archéologiques du site de l'Hôpital général, réalisé en 2017 par la Ville de Québec, met justement la table pour exploiter au mieux ce potentiel. Il offre notamment une synthèse de l'occupation historique du site et situe, sur des cartes géoréférencées, certains emplacements où des découvertes sont probables. Pour confirmer les hypothèses avancées dans le plan, la Ville de Québec a effectué, en 2018 et 2019, des fouilles exploratoires sur des secteurs ciblés. Ces fouilles ont eu lieu

dans les cours disposées autour du noyau d'édifices anciens érigés au XVII<sup>e</sup> siècle : l'église Notre-Dame-des-Anges (1671), l'aile du comte de Frontenac (1677), le bâtiment des Récollets (1680-1684), etc.

## Des traces des Récollets

Toutes les fouilles exploratoires ont livré des vestiges et des éléments archéologiques attribués à diverses périodes. Mais c'est une découverte réalisée en 2018, à proximité de l'ancienne rive de la rivière Saint-Charles, qui a suscité le plus vif intérêt : un groupe d'objets, accompagné de débris de démolition, composé d'une pipe à fumer, de briques et de fragments provenant d'une jarre en grès grossier de Basse-Normandie. Il s'agit des premiers témoins matériels de l'occupation du site par les Récollets durant la période 1620-1629 à avoir été mis au jour. Non seulement cet ensemble offre une datation compatible avec le premier monastère des Récollets, mais les objets sont identiques à ceux découverts au sous-sol de la seconde habitation érigée par Samuel de Champlain (1624-1632) à la place Royale. Enfin, le contexte de cette découverte pourrait suggérer la proximité d'un édifice mis en place avant 1629.

De nouvelles fouilles exploratoires seront entreprises pour vérifier cette piste. Elles pourraient bien contribuer à l'objectif de la Fiducie du patrimoine culturel des